

Parc national Banff (Alberta)

## **Résidence du garde n° 1 de Saskatchewan Crossing**

Parc national Banff

### **ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

La résidence du garde de Saskatchewan Crossing a été construite en 1939-1940 d'après les plans de James T. Child, l'ingénieur en poste à Banff. L'extérieur du bâtiment et son site ont subi peu de modifications. Parcs Canada est le ministère gardien de la résidence. Voir le dossier du BEÉFP 92-07.

### **Raisons de la désignation**

La résidence du garde a été désignée édifice «reconnu» en raison de la place très privilégiée qu'elle occupe au sein de son milieu, de son importance historique et de son intégrité architecturale.

En raison de son âge et de son emplacement bien en vue le long de la Promenade des glaciers (route 93), la résidence du garde de Saskatchewan Crossing est devenue un point d'intérêt du parc national Banff. Elle a été bâtie à la suite de la construction de la route reliant Banff et Jasper, près d'un ancien passage à gué de la Upper Saskatchewan River.

La résidence du garde est directement associée à la longue tradition du Service des gardes dans le parc et témoigne du déplacement des activités des gardes de l'arrière-pays vers le corridor entourant la route. L'importance du poste des gardes de Saskatchewan Crossing s'est accrue avec l'achèvement de la route Thompson située à proximité (route 11). Compte tenu de son emplacement au centre du district et de la centralisation du Service des gardes de parc, le poste a pris de l'expansion afin d'accueillir un plus grand nombre de résidences de garde et de dépendances.

La conception fonctionnelle du bâtiment d'un étage est adaptée d'un plan standard pour les résidences de parc élaboré en 1918 par James T. Child. L'extérieur du bâtiment témoigne également d'une uniformisation des bâtiments du parc par l'utilisation d'un parement en bois et de couleurs retrouvées dans toutes les installations du parc.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale de la résidence du garde de Saskatchewan Crossing réside dans son emplacement bien visible, situé à proximité de l'intersection de deux routes importantes du parc, et dans sa forme architecturale particulière.

Partiellement cachée des autres bâtiments du poste par des plantations, la résidence du garde est le bâtiment le plus visible parmi le groupe de constructions situées le long de la route. La présence visuelle délibérée du poste et sa relation avec la route n'ont

Parc national Banff (Alberta)

**Résidence du garde n° 1 de Saskatchewan Crossing**

Parc national Banff

pas été modifiées par les changements apportés ultérieurement à l'aménagement paysager ou aux emprises routières. Toute modification apportée à l'aménagement paysager du poste ou à l'alignement de la route devrait éviter de réduire la visibilité du bâtiment.

Le bâtiment d'un étage possède une forme et une volumétrie modestes s'harmonisant avec son environnement alpin. Le toit en croupe tronqué, le parement en bois et la palette de couleurs standards du parc permettent d'identifier la résidence comme étant un bâtiment officiel du parc, affirmant la présence du Service des gardes. Toute modification apportée à ces éléments définissant le caractère du bâtiment et susceptible de nuire au cachet existant de la résidence devrait être évitée.

La véranda située à l'avant et la disposition des fenêtres s'inscrivent dans le style de l'architecture vernaculaire et révèlent la fonction résidentielle du bâtiment. Bien que plusieurs des fenêtres en bois et à carreaux multiples du bâtiment aient été remplacées par des fenêtres modernes, l'aspect extérieur de la résidence n'a pas été modifié de façon importante. Les fenêtres anciennes qui subsistent devraient être régulièrement entretenues et, lorsque les fenêtres modernes auront atteint la fin de leur durée de vie, leur remplacement par des modèles correspondant à la conception d'origine devrait être envisagé.

Le plan à l'intérieur est simple, comprenant deux chambres à coucher, une salle de séjour ainsi qu'une cuisine et une salle à manger combinées. Les finis intérieurs sont modestes et ont fait périodiquement l'objet de travaux de rénovation, suivant l'évolution des besoins.

1996-05-14

Pour des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.